



**MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# AGIR AU NIVEAU LOCAL POUR LA SANTÉ MENTALE DES HABITANTS DANS UN CONTEXTE POST-CRISE

Marianne Perreau-Saussine  
Délégation Ministérielle à la Santé Mentale et à la Psychiatrie

# QUELQUES CHIFFRES ET CONSTATS SUR LA SANTÉ MENTALE

- La santé mentale, déterminant essentiel de la santé** sur lequel il faut agir le plus en amont possible : «pas de santé sans santé mentale»
- La maladie mentale et les troubles psychiques touche de 1/5 à 1/4 de la population (OMS)**
- Nous sommes en France les plus gros consommateurs de psychotropes du monde.** Cette situation ne cesse d'empirer. Plus d'un quart des Français consomme des anxiolytiques, des antidépresseurs, des somnifères et autres médicaments pour le mental.
- Suicide : première cause de mortalité entre 15 et 35 ans**
- 1/3 des personnes précaires ont des problèmes de santé mentale.**
- 1<sup>er</sup> poste de dépenses pour l'Assurance-Maladie = 23,4 Mds € (14,5% ) (et 30 Md€ avec les aides indirectes - indemnités journalières- aide sociale)**

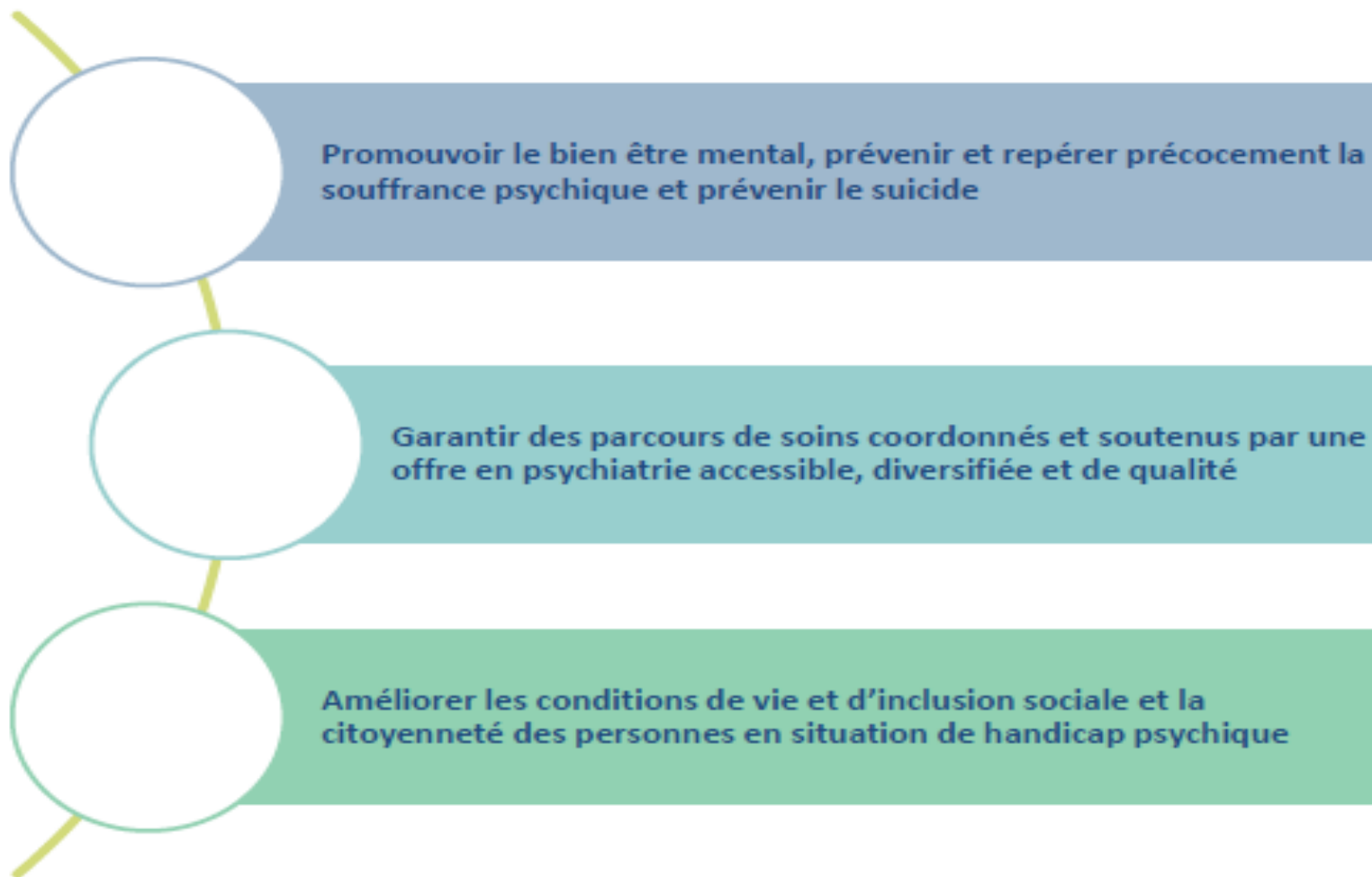
**=> Décalage important entre l'importance des enjeux et la place occupée dans les politiques de santé publique**

# LA FEUILLE DE ROUTE SANTÉ MENTALE ET PSYCHIATRIE

- Engagement des Ministres des Solidarités et de la Santé => Feuille de route « santé mentale et psychiatrie » en 2018 par A.Buzyn – reconfirmation par O.Veran
- **Une ambition : porter une vision positive de la santé mentale, déterminant essentiel de la santé, et promouvoir une psychiatrie qui ne soit plus le parent pauvre de la médecine**
- Nomination du Délégué Ministériel Mai 2019 : coordination de la mise en œuvre de la feuille de route ... »

# Feuille de route « santé mentale et psychiatrie »

## 3 piliers, 37 actions



# LES PRINCIPAUX LEVIERS DE LA REFORME

- **3 réformes complémentaires**
  - Réforme du financement
  - Réforme des autorisations
  - Organisation territoriale autour des Projets Territoriaux de santé mentale (PTSM)
- Implication des usagers et des familles
- Approche du rétablissement
- Inclusion de professionnels dans le parcours de soins (psychologues, Infirmiers de pratique avancée, pair-aidants.....)
- Financements exceptionnels reconduits depuis 2018
- Dynamique nationale (Vigilans, AAP, numéro national suicide, campagne de communication...)

# LES PROJETS TERRITORIAUX DE SANTE MENTALE (PTSM)

- A l'initiative des acteurs
  - Projet construit autour de la notion de parcours avec l'ensemble des acteurs (sanitaire, médico-social, social, éducation nationale, justice...)
  - Plus de 100 PTSM majoritairement à l'échelle départementale
  - Contractualisation entre les acteurs et ARS
  - Participation des collectivités locales inégale et articulation avec les CLSM à approfondir
- => Une dynamique sur laquelle capitaliser

# L'IMPACT DE LA CRISE COVID

- Un secteur qui a su faire face grâce à une forte mobilisation des professionnels mais aussi des collectivités locales (plateformes d'écoute, accueil, soutien aux professionnels, lutte contre isolement....)
- Un virage numérique et ambulatoire constaté
- Le contrecoup de la crise COVID sur la santé psychique des français
- Des avancées intégrées dans la mesure 31 du Ségur de la santé (40 M€)
  - Renforcement en psychologues des CMP
  - Création de 200 postes de psychologues en MSP
  - Renforcement des Cellules d'Urgences Médico-psychologiques (CUMP)
  - Création d'un numéro national Prévention du suicide
- Un agenda de déploiement de la Feuille de route qui a été bousculé par la crise Covid, notamment PTSM

# ASSISES DE LA SANTÉ MENTALE ET DE LA PSYCHIATRIE

- **2 jours d'échanges**
- **Portage politique fort => Présidence de la République**
- **30 mesures réparties en 4 axes :**
  - Prévention – Autodétermination – Publics vulnérables
  - Enfants et jeunes
  - Soin et attractivité
  - Innovation et recherche : mesures 27 à 30
- **Financement global de 1,9 Mrds d'euros sur 5 ans**





## LES CHANTIERS IMMÉDIATS

- Mettre en place le remboursement des séances de psychologues de ville
- Poursuivre le déploiement de la stratégie de prévention du suicide
- Développer la recherche et l'usage du numérique en santé mentale
- Travailler sur l'attractivité de la discipline pour les professionnels
- Poursuivre la dynamique des PTSM, décliner sur le territoire les réformes au niveau national et accompagner les acteurs locaux

# AGIR AU NIVEAU LOCAL

- Importance du rôle des communes :
  - proximité
  - prise en compte des inégalités sociales et territoriales
  - approche transversale (logement, emploi, action sociale, education....)
- Articulation à trouver entre services de l'Etat et collectivités locales
  - la santé mentale victime de son succès
  - plus de 260 CLSM, 50 en projets

=> besoin de coordination et de synergies
- Quelques initiatives :
  - Anne Terlez, maire-adjointe de Louviers <https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/evenements/assises-de-la-sante-mentale-2021> et Isabelle Leroy, adjointe au Maire de Cholet
  - Guide « la santé mentale dans la cité » Ministère de la Santé, AMF et CCOMS (<https://www.psycom.org/agir/la-promotion-de-la-sante-mentale/la-sante-mentale-dans-la-cite/>)



*« La santé mentale est partout, elle doit être l'ADN de chaque élu » (Nassera Amza, Maire-adjointe Suresnes )*